

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-sixième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le jeudi 12 décembre 2019.

Séance  
ORDINAIRE  
2019-CA46

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Carole JABET  
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON  
Marie-Ève BLACKBURN  
Chantal GUILLEMETTE  
Gilles HUDON  
Hélène PAYETTE  
Angela PEARSON  
Éric RACINE  
Patrice ROY  
Nathalie TREMBLAY

### MEMBRES EXCUSÉS

Diane CÔTÉ  
Vincent DUMEZ  
Vincent MARTIN  
MORAG PARK

### MEMBRE OBSERVATRICE

Manon BOILY

### SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

### PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN  
Sylvain CHARBONNEAU  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÈNES  
Michelle DUBUC  
Élisabeth GARIN  
Denise PÉRUSSE  
BENOIT SÉVIGNY

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-sixième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI d'adopter l'ordre du jour (DOC.2019-CA46-2.0).

### 3.0 Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2019

#### 3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 octobre 2019.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI d'adopter le procès-verbal de la quarante-cinquième séance du conseil d'administration.

#### 3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que l'information a déjà été transmise ou que les points reviennent à l'ordre du jour.

M. Quirion ajoute que le projet de loi n°27 a été adopté le 6 décembre dernier. La réforme touche essentiellement Investissement Québec.

Mme Jabet fait le suivi du point 10.1 concernant la proposition de permettre aux postdoctorants et postdoctorantes d'être cochercheurs ou cochercheuses sur certaines demandes de subvention. [REDACTÉ] art. 35 et 37 LAI

[REDACTÉ] art. 35 LAI

M. Quirion propose que le comité intersectoriel étudiant explore davantage cette proposition avec les directions scientifiques.

#### 4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 2 octobre dernier (DOC.2019-CA46-4.0). Il souligne plus particulièrement les suivantes.

Concernant l'accès aux données, il indique que le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre de l'Économie et de l'Innovation l'ont mandaté avec le directeur du bureau de l'innovation du MSSS, M. Paul l'Archevêque, pour développer une approche plus concertée afin de faciliter l'accès aux données en santé.

[REDACTED] Des rencontres gouvernementales sont prévues art. 35 et 37 LAI  
cette semaine à ce sujet.

M. Quirion mentionne que le dossier zone d'innovation avance bien. Un événement est organisé par le MEI le 29 janvier prochain, auquel les directrices scientifiques participeront également. M. Quirion souligne la forte présence du CIE au Centre sur les politiques scientifiques canadiennes (CSPC) et la grande visibilité des FRQ pendant l'évènement, qui a réuni environ 1 000 participants.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Quirion fait part de ses activités internationales en lien avec la diplomatie scientifique. Il fait le point sur sa visite en Autriche, qui a été suivie d'une participation à des congrès et des rencontres avec différentes organisations en France. En particulier, le 80<sup>e</sup> anniversaire du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à Paris réunissait des membres de la communauté scientifique française et internationale. Le Président de la République française, M. Emmanuel Macron et la ministre de l'Enseignement supérieur étaient présents.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Quirion fait le point sur le chantier de l'Université du futur. Une mise à jour est prévue en février avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES). Un comité composé d'une quinzaine de personnes se réunit périodiquement.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

#### 5.0 Rapport de la directrice scientifique

Mme Carole Jabet, directrice scientifique du FRQS, présente ses activités pour la période allant du 2 octobre au 12 décembre 2019 (DOC.2019-CA46-5.0).

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

Mme Jabet fait état de sa rencontre avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon. Elle a notamment abordé la recherche clinique, qui est en amont de la recherche pharmaceutique, ainsi que celle liée aux technologies en santé ou à la nutrition (DOC.2019-CA46-5.0).

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] D'autres rencontres avec le cabinet du ministre sont à l'agenda.

Mme Jabet précise que le Bureau de l'Innovation et le FRQS sont copartenaires dans le développement des zones d'innovation en santé. Ces projets sont encore au stade de conception.

[REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Le guide sur les zones d'innovation et la présentation de Mme Jabet au Forum de l'industrie des sciences de la vie à Québec seront transmis aux membres du CA.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

Mme Jabet conclut sur ses rencontres avec la communauté de la recherche, dont l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

#### 6.0 Discussion stratégique

##### 6.1 Indicateurs clés d'impact

M. Quirion présente le document de réflexion sur les indicateurs d'impact clé pour les FRQ (DOC.2019-CA46-6.1). Il rappelle les objectifs de cet exercice, à savoir identifier une dizaine d'indicateurs d'impact visant plus

particulièrement les décideurs, et invite les membres à identifier ceux qu'ils jugent prioritaires. Plusieurs indicateurs seront semblables pour les trois Fonds, mais il pourra y avoir des spécificités.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion remercie les membres pour ces échanges et les invite à faire parvenir leur sélection d'indicateurs par courriel à Mme Garin.

## 7.0 GOUVERNANCE

### 7.1 Réunion du comité du 22 novembre 2019

#### 7.1.1 Ordre du jour de la réunion

Le président du comité de gouvernance, M. Quirion, présente l'ordre du jour de la réunion qui a eu lieu le 22 novembre dernier (DOC.2019-CA46-7.1.1).

#### 7.1.2 Résumé de la rencontre

M. Quirion fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance (DOC.2019-CA46-7.1.2). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

Mme Karine Assal, directrice de l'administration et secrétaire du CA, fait un suivi des formations qui ont eu lieu depuis octobre dernier : le fonctionnement de l'État; le rôle et la responsabilité des CA et des administrateurs; le rôle et les responsabilités du comité d'audit. Cette dernière formation a été plus particulièrement appréciée. D'autres formations seront tenues en février prochain : la gestion intégrée des risques et la conduite responsable en recherche. Les thématiques des futures formations seront à définir au cours de l'année.

#### 7.2 Suivi à mi-parcours du plan d'action annuel

Mme Garin présente le suivi du plan d'action au 31 octobre 2019 (DOC.2019-CA46-7.2) qui montre l'état d'avancement des actions prévues au Plan d'action 2019-2020 adopté en avril dernier, deuxième année de concrétisation du Plan stratégique 2018-2022.

Mme Garin précise que les symboles illustrant le niveau d'accomplissement des cibles ont été modifiés afin de prendre en compte les besoins des personnes daltoniennes. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTED]  
Des suggestions sont apportées pour bonifier les nouveaux symboles visuels.

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTED]  
Des ajustements aux règles du programme seront présentés au CA de juin 2020.

Les membres s'interrogent sur le symbole à apposer lorsque le résultat de la cible fixée est inférieur à 1 %.

#### 7.3 Gestion des risques

Mme Assal fait le point sur la gestion intégrée des risques et présente les ajustements proposés aux quatre grands risques stratégiques. Elle précise que la gestion des risques fera aussi l'objet d'une formation en février prochain.

[REDACTED]  
art. 35 LAI

#### 7.4 Nomination d'un membre externe du comité éthique et intégrité scientifique

Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, rappelle que le poste de membre externe au comité d'éthique et d'intégrité scientifique du FRQS est vacant. Au FRQS, il est habituellement occupé par un représentant ou une représentante du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), afin d'assurer une meilleure cohérence entre les travaux du ministère et les FRQ. Mme Jenny Kaeding, conseillère en éthique de la recherche à la Direction de la qualité des données de la recherche et de la coordination interne, a été proposée par le MSSS pour assumer ce rôle de liaison.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2019-CA46-7.4-R197 relative à la nomination d'un membre externe du comité éthique et intégrité scientifique pour un mandat d'un an renouvelable.

art. 35 LAI

#### 7.5 Profil de compétence et d'expérience des membres du CA

Mme Assal mentionne que le profil de compétence et d'expérience (DOC.2019-CA46-7.5) a été utile pour le recrutement des nouveaux membres du CA. Quelques ajustements ont été apportés au texte qui pourrait être diffusé sur le site Web du Fonds, en accord avec les bonnes pratiques de gouvernance.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le profil de compétence et d'expérience pour les membres du CA (rés.2019-CA46-7.5-R198).

art. 35 LAI

### 8.0 PROGRAMMES

#### 8.1 Réunion du 8 novembre 2019

##### 8.1.1 Ordre du jour de la réunion

Mme Carole Jabet, présidente du comité, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 8 novembre dernier (DOC.2019-CA46-8.1.1).

##### 8.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Jabet fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 8 novembre dernier (DOC.2019-CA46-8.1.2) qui portait notamment sur les points suivants :

Les modalités de financement des centres de recherche ont été discutées. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTED]  
art. 22, 30.1, 35,  
37

[REDACTED]

Le FRQS collabore à un programme de stage en milieu de pratique, Innovateur et innovatrice en résidence, qui est également une initiative des FRQ liés à un des trois grands défis de société.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

## 8.2 Nomination à la codirection du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)

Mme Jabet présente les candidatures proposées à la codirection du réseau.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de Mmes Céline Gélinas et José Côté à titre de codirectrices du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (résolution-2019-CA46-8.2-R199).

art. 35 LAI

## 9.0 AUDIT

### 9.1 Réunion du 4 décembre 2019

#### 9.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 4 décembre dernier (DOC.2019-CA46-9.1.1).

#### 9.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Tremblay fait un suivi de la réunion du comité d'audit (DOC.2019-CA46-9.1.2). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

### 9.2 Suivi du budget 2019-2020 au 31 octobre 2019

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2019-2020 au 31 octobre 2019 (DOC.2019-CA46-9.2). Il explique les écarts par rapport à celui adopté au mois d'avril dernier.

M. Côté ajoute que les variations du budget seront aussi exprimées en pourcentage dans les prochains suivis et les grands défis de société seront détaillés pour bonifier le suivi.

### 9.3 Régime d'emprunt – renouvellement de la marge de crédit

M. Côté rappelle que cette résolution est demandée aux trois ans.

art. 22, 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'institution d'un régime d'emprunts par le Fonds de recherche du Québec-Santé, valide jusqu'au 31 mars 2023, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$ (résolution-2019-CA46-9.3-R200).

art. 35 LAI

[REDACTED] quitte la réunion. [REDACTED] se joint à la réunion.

art. 35, 53-54 LAI

## 10.0 Comité intersectoriel étudiant

### 10.1 Suivi de la réunion du 28 novembre 2019

M. Bélisle-Pipon fait le suivi de la réunion du comité intersectoriel étudiant du 28 novembre dernier et présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 2 octobre dernier (DOC.2019-CA46-10.1). Il revient sur la participation importante du CIE au CSPC qui a été impliqué dans plusieurs panels. Cet événement a permis de réseauter, de prendre connaissance des pratiques d'autres organismes et de faire connaître le CIE hors du Québec. Il fait aussi état de la forte participation pour le lancement du rapport postdoctoral, adopté au CA de juin, sous forme de webinaire. Le CIE a reçu des invitations afin de le présenter à plusieurs endroits.

M. Bélisle-Pipon annonce qu'un déjeuner-causerie sera organisé en collaboration avec *PhDetective* sur les compétences des doctorants et doctorantes lors du prochain congrès de l'Acfas.

M. Bélisle-Pipon rappelle que le CIE travaille actuellement sur les dossiers Excellence et Regroupements stratégiques. Il mentionne aussi les différentes activités prévues par le comité pour l'année 2020, dont le congrès de l'INGSA. M. Quirion donne des précisions sur le congrès 2020 INGSA qui se déroulera à Montréal et devrait rassembler près de 800 personnes.

## 10.2 Rapport sur la recherche au collégial

M. Bélisle-Pipon présente le rapport sur la recherche au collégial (DOC.2019-CA46-10.2). [REDACTED] art. 35 LAI

[REDACTED] Le rapport sera rendu public après son adoption. Ce rapport vise deux fonctions principales : faire un état de la situation et servir de plan d'action pour la relève. M. Bélisle-Pipon met de l'avant plus particulièrement la recommandation de créer un observatoire sur le collégial.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

Une version anglaise du rapport est en préparation.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2019-CA46-10.2-R201 relative l'adoption du rapport sur la recherche au collégial. art. 35 LAI

## 11.0 Rapport de la directrice de l'administration et secrétaire du CA

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 2 octobre dernier (DOC.2019-CA46-11.0).

[REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Assal rappelle que la mise à jour de la déclaration d'intérêts sera demandée aux membres du CA pour la fin mars.

## 12.0 Éthique et intégrité scientifique

### 12.1 Réunion du 28 novembre 2019

#### 12.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Chantal Guillemette, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 28 novembre dernier (DOC.2019-CA46-12.1.1).

#### 12.1.2 Résumé de la réunion

Mme Guillemette fait un suivi de la réunion du comité d'éthique et d'intégrité (DOC.2019-CA46-12.1.2), en particulier sur l'exigence croissante des journaux à rendre disponibles des données d'études cliniques. Les FRQ ont été interpellés par des chercheurs et des chercheuses et des comités d'éthique de la recherche. [REDACTED] art. 20, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

### 12.2 Aspects d'éthique de la recherche dans les domaines du numérique, de l'IA et des données massives

Mme Deschênes indique que ce point est reporté au prochain CA.

Mme Deschênes donne des précisions sur DORA (Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche), une déclaration initiée par des rédacteurs et rédactrices en chef et des éditeurs et éditrices de revues scientifiques (DOC.2019-CA46-17.2). [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

## 13.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 2 octobre dernier (DOC.2019-CA46-13.0).

M. Sévigny fait également part de la mise en œuvre du plan de visibilité des FRQ : un sondage visant la fierté d'être soutenu par les FRQ va être envoyé sous peu aux étudiants et étudiantes, aux chercheurs et chercheuses titulaires d'un octroi des FRQ (plus de 4 500 personnes). Un second sondage sera transmis aux milieux utilisateurs, essentiellement les ministères et organismes (près de 900 personnes). Un troisième sondage sera réalisé avec la firme SOM, afin d'évaluer la perception de la science par le grand public et ainsi établir un état de situation.

Les questionnaires des sondages seront transmis aux membres pour commentaires.

[REDACTED]

art. 22 et 35 LAI

Le projet de document sera transmis aux membres du CA.

M. Quirion mentionne que M. Marc Schiltz, président de Science Europe présentera le Plan S, la politique de libre accès aux publications scientifiques, aux membres des trois CA, le 27 janvier 2020 à Montréal. Une invitation sera transmise sous peu.

M. Quirion informe les membres qu'un 5 à 7 aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2020 pour célébrer le programme Audace à l'Assemblée nationale avec une présentation de 4 ou 5 équipes d'Audaceux. Les membres du CA sont invités à y participer.

#### 14.0 RAPPORT DE L'OBSERVATRICE

Mme Manon Boily, directrice générale adjointe de la coordination réseau au MSSS, mentionne la reprise des travaux de la table nationale des directeurs de recherche.

[REDACTED]

art. 48 LAI  
MSSS

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 15.0 Huis clos : Discussion à huis clos.

#### 16.0 Affaires diverses :

Mme Denise Pérusse, directrice des défis de société et maillages intersectoriels, fait part du lancement prochain du programme de bourse postdoctoral en collaboration avec l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA). Elle mentionne également la mise en place du programme pilote Audace International avec le Fond national de la recherche (FNR) du Luxembourg.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

art. 35 et 37 LAI

#### 17.0 Dépôt de documents

17.1 Rapport de la DSMI

17.2 DORA : Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche

17.3 Vision internationale du Québec : faits saillants

17.4 CV nomination à la codirection du RRISQ

18.0 Prochaine séance : 9 avril 2020 à Montréal

19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h.

[REDACTED]

Rémi Quirion, président  
11 février 2020

[REDACTED]

Karine Assal, secrétaire

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

46<sup>e</sup> séance régulière tenue le 12 décembre 2019

---

**RÉSOLUTION 2019-CA46-7.4-R197**

relative à la nomination d'un nouveau membre représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au comité d'éthique et d'intégrité scientifique

---

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration et, le cas échéant, d'experts externes ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU QUE le comité d'éthique et d'intégrité scientifique est formé d'au moins trois membres issus du conseil d'administration, dont la directrice scientifique, d'un membre du comité intersectoriel étudiant, d'un représentant nommé par le MSSS et d'au moins un membre externe provenant de l'extérieur du FRQS;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mme Jenny Kaeding, à titre de représentante du MSSS du comité d'éthique et d'intégrité scientifique, pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

46<sup>e</sup> séance tenue le 12 décembre 2019

---

**RÉSOLUTION 2019-CA46-7.5-R198**

relative au profil de compétence et d'expérience des membres du CA

---

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le comité de gouvernance et des ressources humaines fait des recommandations sur les règles et les bonnes pratiques de gouvernance, et s'assure de leur mise à jour et de leur respect;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2018-2022 prévoit la mise en œuvre de nouvelles bonnes pratiques de gouvernance;

ATTENDU QUE le Fonds s'inspire de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État qui a pour objectif d'établir des principes de gouvernance d'entreprise afin de renforcer la gestion des sociétés d'État dans une optique visant à la fois l'efficacité, la transparence et l'imputabilité des composantes de leur direction; Celle-ci prévoit que la nomination des membres du conseil s'appuie sur des profils de compétence et d'expérience approuvés par le CA;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver le profil de compétence et d'expérience pour les membres du CA tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA46-7.5-R198).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

46<sup>e</sup> séance régulière tenue le 12 décembre 2019

---

**RÉSOLUTION 2019-CA46-8.2-R199**

relative à la nomination de deux co-directrices au Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination à la direction du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs et des chercheuses du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Mmes Céline Gélinas et José Côté co-directrices du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mmes Céline Gélinas et José Côté co-directrices du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

|

[REDACTED]

|

[REDACTED]

[REDACTED]

|

[REDACTED]

|

[REDACTED]

[REDACTED]

|

[REDACTED]

|

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, l'institution d'un régime d'emprunts par le Fonds de recherche du Québec-Santé, valide jusqu'au 31 mars 2023, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit pour ses besoins opérationnels auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$ ci-joint (ANNEXE 2019-CA46-9.3-R200).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[REDACTED] art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

46<sup>e</sup> séance régulière tenue le 12 décembre 2019

---

**RÉSOLUTION 2019-CA46-10.2-R201**

relative à l'approbation du rapport sur la recherche au collégial

---

ATTENDU le mandat du comité intersectoriel étudiant de proposer au conseil d'administration des orientations et stratégies quant aux actions des trois Fonds sur les enjeux de la relève et de faire des recommandations visant, notamment, à accroître l'accessibilité de la relève au financement de la recherche, à favoriser l'excellence de la relève en recherche et à contribuer au rayonnement de la relève en recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le rapport sur la recherche au collégial présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2019-CA46-10.2-R201).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue en conférence téléphonique le jeudi 9 avril 2020.

Séance  
ORDINAIRE  
2020-CA47

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Carole JABET  
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON  
Marie-Ève BLACKBURN  
Diane CÔTÉ  
Vincent DUMEZ  
Chantal GUILLEMETTE  
Gilles HUDON  
Vincent MARTIN  
Morag PARK  
Hélène PAYETTE  
Angela PEARSON  
Éric RACINE  
Patrice ROY  
Nathalie TREMBLAY

### MEMBRE OBSERVATEUR

AUCUN

### SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

### PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN  
Sylvain CHARBONNEAU  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÈNES  
Michelle DUBUC  
Élisabeth GARIN  
Denise PÉRUSSE

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion précise qu'en raison du confinement lié à la pandémie COVID-19, la séance du CA qui se déroule en visioconférence, a été réduite avec plusieurs points reportés au CA de juin. Il remercie M. Marc Duguay, directeur des technologies de l'information qui a rendu disponible cette plateforme collaborative et mentionne le départ de Mme Manon Boily, observatrice au CA FRQS, [REDACTED] art. 53-54 LAI [REDACTED]. Le processus de remplacement est en cours.

### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

M. Quirion propose de traiter les points à huis clos 7.6 et 8.0 à la fin de la réunion pour une raison logistique.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre art. 35 LAI du jour (DOC.2020-CA47-2.0), tel que modifié.

### 3. État de situation – pandémie COVID-19

Le scientifique en chef du Québec fait état de l'impact de la pandémie COVID-19 sur les opérations des FRQ, sur les relations avec le gouvernement, sur la communauté de la recherche ainsi que sur la visibilité grand public. Les dernières semaines ont été très occupées.

**Opérations des FRQ.** M. Quirion rappelle que les bureaux des FRQ sont fermés depuis le 13 mars dernier et que l'ensemble du personnel est en télétravail. Il tient à féliciter et à remercier l'ensemble du personnel pour leur flexibilité et leur participation. Il remercie également le service informatique, qui a su déployer rapidement les équipements nécessaires afin que le personnel soit en mesure de travailler à distance. Les différentes directions des FRQ se réunissent plusieurs fois par semaine afin de faire le point sur les actions prioritaires pour s'assurer des bonnes conditions de travail du personnel et du soutien à la communauté de la recherche.

[REDACTED] art. 20, 33, 30.1,  
35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

M. Quirion souligne notamment la stratégie nationale concernant la création de Biobanques. [REDACTED] Également, un financement additionnel a été accordé à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle concernant les enjeux de géolocalisation et des données personnelles. [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Un article sur le rôle des patients partenaires sera transmis aux membres du CA

M. Quirion ouvre la discussion avec les membres du CA.

[REDACTED]

art. 23-24 LAI  
art. 35 et 37 LAI

Mme Jabet ajoute que le FRQS a créé un comité conseil de recherche clinique COVID avec l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et le MSSS.

**Liens avec le gouvernement du Canada.** Sur la scène canadienne, M. Quirion indique être membre du comité CanCovid, créé en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada et présidé par la Dre Cara Tannenbaum. [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

À l'international, M. Quirion a participé à une réunion virtuelle de l'UNESCO afin de discuter de la science lors de la pandémie et de la post-pandémie. Plus de 225 personnes étaient présentes.

**Soutien de la communauté de la recherche.** M. Quirion fait état des préoccupations de la communauté de la recherche à la suite du confinement. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] De nombreux échanges ont eu lieu ces derniers jours avec les chercheurs et les chercheuses, les responsables des regroupements, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et le gouvernement. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Mme Karine Assal, directrice de l'administration et secrétaire des CA, présente le projet de résolution.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le projet de résolution pour la prolongation d'une année des engagements des centres et instituts de recherche actuellement financés (rés.2020-CA47-3.0-R213).

art. 35 LAI

M. Quirion fait le point sur la situation des boursiers et des boursières qui a été la priorité des FRQ. [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

M. Quirion invite le comité intersectoriel étudiant (CIE) à présenter ses recommandations en réponse à l'inquiétude de la relève. M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon mentionne que le comité a tenté de répertorier l'ensemble des impacts de la pandémie sur la relève en recherche, au niveau des parcours académiques et professionnels et de l'anxiété. Il détaille les recommandations dont certaines recourent des mesures prises par les FRQ.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

**Science sur la scène publique.** M. Quirion a été très sollicité par les médias au cours des dernières semaines. Il a notamment participé aux émissions *La semaine des 4 Julie* et *Tout le monde en parle*. Les élus et les ministres ont également rappelé l'importance de la science. Cela a permis de mettre la science et la recherche au premier plan. M. Quirion ajoute que le nombre d'abonnés sur les différents réseaux sociaux des FRQ a grandement augmenté. M. Quirion mentionne aussi le lancement d'initiatives grand public par les FRQ, dont la création du programme *Des oiseaux à la maison avec Oiseaux Québec*, qui a connu un grand engouement.

#### 4.0 Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019

##### 4.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 décembre 2019.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'adopter le procès-verbal de la quarante-sixième séance du conseil d'administration. art. 35 LAI

##### 4.2 Suivi

M. Quirion indique que les suivis sont à l'ordre du jour de la présente réunion ou reportés à la réunion de juin.

#### 5.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion précise avoir déposé le rapport de ses principales activités depuis le 12 décembre dernier (DOC.2020-CA47-5.0). Il invite les membres du CA à lui poser des questions.

#### 6.0 Rapport de la directrice scientifique

Mme Carole Jabet, directrice scientifique du FRQS, présente ses activités pour la période allant du 12 décembre 2019 au 9 avril 2020 (DOC.2020-CA47-6.0). Elle fait un suivi sur les points suivants.

[REDACTÉ]

art. 22, 30.1, 35  
et 37 LAI

[REDACTÉ]

art. 22, 23-24, 35  
et 37 LAI

Mme Jabet fait un suivi du dossier de l'accès aux données à des fins de recherche.

[REDACTÉ]

art. 20, 22, 35 et  
37 LAI

#### 7.0 Gouvernance

##### 7.1 Réunion du comité du 26 mars 2020

###### 7.1.1 Ordre du jour de la réunion

Le président du CA présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 26 mars dernier (DOC.2020-CA47-7.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

###### 7.1.2 Résumé de la rencontre

M. Quirion fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 26 mars dernier (DOC.2020-CA47-7.1.2).

##### 7.2 Gestion des risques

###### 7.2.1 Fiches de risque 2020-2021

Mme Assal présente les quatre risques stratégiques [REDACTÉ] (DOC.2020-CA47-7.2.1). Celui-ci a été ajouté au plan d'action 2020-2021.

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTÉ]

art. 35 LAI

###### 7.2.2 Plan de continuité des opérations en cas de pandémie

Mme Assal présente le plan de continuité des opérations en cas de pandémie (DOC.2020-CA47-7.2.2). Ce plan décrit les activités essentielles des FRQ ainsi que les personnes responsables. Il a été diffusé auprès du personnel.

### 7.3 Indicateurs d'impact

Mme Élisabeth Garin, directrice de la planification et de la performance présente le bilan de la réflexion des trois CA sur les indicateurs d'impacts clés, visant à mettre en valeur l'importance de la recherche auprès de décideurs (DOC.2020-CA47-7.3). Elle indique les prochaines étapes pour leur mise en œuvre. Une mise à jour du projet de tableau de bord sera présentée à l'automne et devrait inclure les retombées de la recherche réalisée dans les regroupements stratégiques et les centres de recherche.

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter la résolution relative à l'approbation des indicateurs d'impact (rés. 2020-CA47-7.3-R202).

### 7.4 Plan d'action annuel 2020-2021

Mme Garin présente le plan d'action 2020-2021 (DOC.2020-CA47-7.4) qui concrétise la 3<sup>e</sup> année du plan stratégique 2018-2022. Elle mentionne la simplification du document, axé sur les actions majeures, afin de le rendre plus efficace.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés. 2020-CA47-7.4-R203).

### 7.5 Nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant

M. Bélisle-Pipon fait état du recrutement des nouveaux membres du CIE. Cinq personnes ont été choisies afin de pallier aux prochains départs prévus dans les domaines du FRQNT et du FRQS.

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable (rés. 2020-CA47-7.5-204).

## 9.0 Audit

### 9.1 Réunion du 2 avril 2020

#### 9.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 2 avril dernier (DOC.2020-CA47-9.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 9.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Tremblay fait un suivi de la réunion du comité d'audit qui a eu lieu le 2 avril dernier (DOC.2020-CA47-9.1.2). Mme Tremblay mentionne que le comité d'audit se questionne sur l'impact que la COVID-19 pourrait avoir sur le budget adopté par le gouvernement du Québec.

### 9.2 Scénarios budgétaires 2020-2021

M. David Coté, directeur du service des finances, présente les scénarios budgétaires (DOC.2020-CA47-9.2) et détaille les éléments suivants :

- 9.2.1 État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2020-2021
- 9.2.2 Budget et attributions de l'enveloppe Relève pour l'exercice 2020-2021
- 9.2.3 Budget et attributions de l'enveloppe Projets et Regroupements pour l'exercice 2020-2021
- 9.2.4 Dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2020-2021
- 9.2.5 État de la variation de la dette nette pour l'exercice 2020-2021

M. Côté précise que les évaluations des octrois ont été validées avant le début de la pandémie, on note peu de variation par rapport au budget de l'an dernier.

Il précise aussi que la présentation des programmes en lien avec les grands défis de société a été ajoutée comme demandé par le CA.

On convient d'adopter les cinq résolutions relatives aux scénarios budgétaires en bloc.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, les résolutions relatives à :

- l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2020-2021 (rés. 2020-CA47-9.2.1-R206);
- l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021 (rés. 2020-CA47-9.2.2-R207);
- l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et Regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021 (rés. 2020-CA47-9.2.3-R208);

- l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2020-2021 (résol-2020-CA47-9.2.4-R209);
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2020-2021 (résol-2020-CA47-9.2.5-R210).

## 10.0 Programmes

### 10.1 Réunion du 19 mars 2020

#### 10.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Carole Jabet, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 19 mars dernier (DOC.2020-CA47-10.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 10.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Jabet fait un suivi de la réunion (DOC.2020-CA47-10.1.2). Elle souligne trois éléments reliés au programme des centres et instituts de recherche. D'abord, le modèle de financement a été revu et il a été bien accueilli par les directions des centres.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

Enfin, un contrat de service de l'utilisation du registre des centres a été rédigé avec l'appui du service des affaires éthique et juridique. Ce contrat précise la propriété des données et détaille les rôles et responsabilités du FRQS et des centres.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

Enfin, les directions des centres ont fait part de leur satisfaction sur le déroulement des évaluations par les comités de pairs cette année.

Mme Jabet termine en mentionnant le moratoire pour le programme des réseaux thématiques, adopté plus tôt en séance.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37  
LAI

### 10.2 Nomination de deux codirecteurs du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et troubles associés (RQSHA)

[REDACTED] déclare un conflit d'intérêts et quitte la réunion pour ce point.

art. 35, 53-54 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de Mme Patricia Conrod et de M. Naguib Mechawar codirecteurs du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés (résol-2020-CA47-10.2-R211).

art. 35 LAI

### 10.3 Nomination du directeur du Réseau Sida et maladies infectieuses (SIDA-MI)

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de M. Jean-Pierre Routy à titre de directeur du Réseau Sida et maladies infectieuses (résol-2020-CA47-10.3-R212).

art. 35 LAI

### 11.0 Rapport de la directrice de l'administration et secrétaire du CA

Mme Assal précise avoir déposé son rapport d'activités depuis le 12 décembre dernier (DOC.2020-CA47-11.0). Elle invite les membres du CA à lui demander des précisions.

### 12.0 Affaires diverses : Aucune

7.6 Plan d'effectifs (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente le plan d'effectifs à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés. 2020-CA47-7.6-R205).

8.0 Huis clos

Discussion à huis clos.

13.0 Dépôt de document

13.1 Avis sur les enjeux et impacts de la COVID-19 pour la relève en recherche

14.0 Prochaine séance : 5 juin 2020 à Québec

15.0 Levée de la séance : La séance est levée à 11 h 30.



Rémi Quirion, président  
4 mai 2020



Karine Assal, secrétaire

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-3.0-R213** relative à la prolongation d'un an des engagements pour les Réseaux thématiques et Centres et instituts de recherche actuellement financés et le report d'un an, qui en résulte, des prochains concours

---

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ chapitre M-15.1.0.1) prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que tout programme d'aide financière du Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds précise que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU l'impact de la pandémie COVID-19 sur la communauté de la recherche et la volonté du Fonds d'assurer la stabilité des regroupements de recherche, en particulier par le maintien des rémunérations attachées aux subventions;

ATTENDU les explications données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la prolongation d'un an des engagements pour les Réseaux thématiques et Centres et instituts de recherche actuellement financés et le report d'un an, qui en résulte, des prochains concours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-7.3-R202**

relative à l'approbation au modèle logique et aux d'indicateurs clés d'impact des Fonds de recherche du Québec

---

ATTENDU l'objectif des plans stratégiques 2018-2022 des Fonds de recherche du Québec, d'améliorer en continu leurs pratiques de gestion et de gouvernance, incluant leur volonté de mettre l'accent sur les résultats et les retombées de ses actions et du financement public de la recherche;

ATTENDU l'objectif des plans stratégiques 2018-2022 des Fonds de recherche du Québec, de renforcer l'engagement du FRQS et de la communauté de la recherche auprès de la société, en particulier en documentant et en mettant en valeur les retombées de la recherche;

ATTENDU QUE le plan d'action 2019-2020 adopté le 12 avril 2019 (résol-2019-CA42-6.3-R172) prévoit de déployer la stratégie de mesure d'impact des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le modèle logique et les indicateurs clés d'impact des Fonds de recherche du Québec, joint à la présente résolution (ANNEXE 2020-CA47-7.3-R202).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-7.4-R203**

relative à l'approbation du Plan d'action annuel 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2020-2021 concrétise la troisième année du Plan stratégique 2018-2022, dont la version actualisée a été adoptée par le conseil d'administration à la séance du 4 décembre 2018 (résol-2018-CA41-6.4-R167);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2020-2021 présentés à la présente séance;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNANIMITÉ, il est résolu d'approuver le Plan d'action annuel 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2020-CA47-7.4-R202), sous réserve du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2020-2021 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-7.5-R204**

relative à la nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant

---

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mmes Laureline Berthot, Alexandra Cassivi, Anastasia Konina, Lawrence Labrecque et M. Attara Hell comme membres du comité intersectoriel étudiant, et la recommandation des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-7.6-R205**

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé  
(Huis clos)

---

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2020-2021 comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes des Services partagés et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNANIMITÉ, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2020-2021 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document 2020-CA47-7.6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-9.2.1-R206**

relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2020-2021

---

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé, pour l'exercice 2020-2021;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-9.2.2-R207**

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Relève et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2020-2021 présentés au conseil d'administration (DOC.2020-CA47-9.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Relève et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal  
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

## FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

### RÉSOLUTION 2020-CA47-9.2.3-R208

relative à l'adoption du budget de l'enveloppe Projets et Regroupements et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2020-2021 présentés au conseil d'administration (DOC.2020-CA47-9.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget de l'enveloppe Projets et Regroupements et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal  
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

## FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

### RÉSOLUTION 2020-CA47-9.2.4-R209

relative à l'adoption des dépenses de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2020-2021

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2020-2021 présentés au conseil d'administration (DOC.2020-CA47-9.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Karine Assal  
Secrétaire du conseil

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-9.2.5-R210**

relative à l'État de la variation de la dette nette pour l'exercice 2020-2021

---

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2020-2021;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice 2020-2021, conformément au document 2020-CA47-9.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-10.2-R211**

relative à la nomination des codirecteurs du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés (RQSHA)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du codirecteur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Mme Patricia Conrod et de M. Naguib Mechawar codirecteurs du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mme Patricia Conrod et de M. Naguib Mechawar à la codirection du Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

47<sup>e</sup> séance régulière tenue le 9 avril 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA47-10.3-R212**

relative à la nomination du directeur du Réseau Sida et maladies infectieuses (SIDA-MI)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau Sida et Maladies Infectieuses et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Jean-Pierre Routy directeur du Réseau Sida et maladies infectieuses;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Jean-Pierre Routy à titre de directeur du Réseau Sida et maladies infectieuses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-huitième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue avec la plateforme TEAMS le vendredi 5 juin 2020.

Séance  
ORDINAIRE  
2020-CA48

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Carole JABET  
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON  
Marie-Ève BLACKBURN  
Diane CÔTÉ  
Vincent DUMEZ  
Chantal GUILLEMETTE  
Gilles HUDON  
Vincent MARTIN  
Morag PARK  
Hélène PAYETTE  
Angela PEARSON  
Éric RACINE  
Patrice ROY  
Nathalie

### MEMBRE OBSERVATEUR

AUCUN

### SECRÉTAIRE DU CA

Karine ASSAL

### PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN  
Sylvain CHARBONNEAU  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÊNES  
Michelle DUBUC  
Élisabeth GARIN  
Denise PÉRUSSE  
BENOIT SÉVIGNY

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-huitième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion précise qu'en raison du confinement lié à la pandémie COVID-19, la séance du CA se déroule en visioconférence.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Mme Karine Assal, directrice de l'administration et secrétaire des CA, précise qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les états financiers, le rapport annuel de gestion, ainsi que les fiches de reddition de comptes de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) seront soumis pour adoption par voie électronique à la fin juin.

art. 23-24, 35 et 37  
LAI

M. Quirion ajoute que la présentation du rapport sur la conduite responsable en recherche, qui est présenté habituellement en juin par Mme Michèle Stanton-Jean est reportée au CA d'octobre. Le rapport est disponible en dépôt de document.

On demande l'ajout d'un point sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au point 5.0 Rapport de la directrice scientifique.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter l'ordre du jour modifié (DOC.2020-CA48-2.0).

### 3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2020

#### 3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 9 avril 2020.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la quarante-septième séance du conseil d'administration avec l'ajustement suivant :

- Point 7.2.1. [REDACTÉ]

art. 35 LAI

### 3.2 Suivi

M. Quirion indique que les suivis sont à l'ordre du jour de la présente réunion. Il précise aussi que l'article sur les patients partenaires, qui devait être envoyé après le CA d'avril, sera transmis sous peu.

#### 4.0 **Rapport du président du conseil d'administration**

M. Quirion précise avoir déposé le rapport de ses principales activités depuis le 9 avril dernier (DOC.2020-CA48-4.0). Il invite les membres du CA à lui poser des questions.

[REDACTED]

art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

M. Quirion fait un bref état de la situation sur la pandémie. Depuis le mois de mars, les FRQ ont été très sollicités.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] La science est mise sur le devant de la scène et beaucoup d'interactions ont eu lieu avec le Dr Horacio Arruda, directeur national de la santé publique ainsi qu'avec M. Richard Massé. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Il rappelle les initiatives lancées au Québec depuis le mois de mars en lien avec la COVID-19 comme la BioBanque et le réseau de recherche COVID. L'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et le numérique (OBVIA) a aussi reçu un financement en lien avec les applications de géolocalisation et de notification de contact. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

#### 5.0 **Rapport de la directrice scientifique**

La directrice scientifique du FRQS, Mme Carole Jabet, présente le rapport de ses activités pour la période allant du 9 avril au 5 juin 2020 (DOC.2020-CA48-5.0). Elle constate, après une année en fonction, la force d'avoir un scientifique en chef en plus des directions scientifiques, ce qui assure une cohésion et facilite l'accès à une diversité d'intervenantes et d'intervenants.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Le FRQS, avec l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a également mis en place un comité conseil de la recherche clinique sur la COVID-19 afin d'accompagner les comités d'éthique des établissements de santé et les guider. Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, y collabore.

Mme Jabet fait part des rencontres régulières sur le guichet d'accès aux données, auxquelles participent Mmes Deschênes et Patricia Caris, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). [REDACTED]

art. 48 ISQ  
art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Enfin, le leadership du scientifique en chef a été réaffirmé lors du Forum sur l'intelligence artificielle et les sciences de la vie. Un comité de travail auquel participent les sous-ministres adjoints du MSSS s'est réuni pour une première fois cette semaine sur le thème des données administratives et des données cliniques.

Les membres du conseil d'administration proposent une mention de félicitations à Mme Jabet pour le travail sur l'accès aux données avec l'ISQ.

#### 5.1. Équité, diversité et inclusion

Mme Jabet rappelle que l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont une préoccupation des FRQ. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

M. Quirion rappelle la nomination de Mme Fanny Eugène au titre de conseillère stratégique EDI pour les trois Fonds de recherche. Il précise que l'EDI est un critère d'évaluation dans les programmes de subvention du FRQNT. Mme Deschênes ajoute que les FRQ vont mettre en place une autodéclaration afin de suivre la progression des actions EDI. Les FRQ échangent avec les conseils de recherche du Canada qui ont déjà mis en œuvre cette autodéclaration.

[Redacted]

art. 35 LAI

M. Quirion propose de poursuivre cette réflexion avec une présentation des actions des FRQ.

Une discussion stratégique sur l'EDI sera prévue à la réunion d'octobre du CA.

## 6.0 Discussion stratégique

### 6.1 Les FRQ dans le Québec post-pandémie

M. Quirion souligne que la recherche n'a jamais été aussi présente sur la place publique que durant la présente crise sanitaire.

[Redacted]

art. 37 et 35  
LAI

[Redacted]

art. 22, 30.1, 35 et  
37 LAI

[Redacted]

art. 35 et 37 LAI

[Redacted]

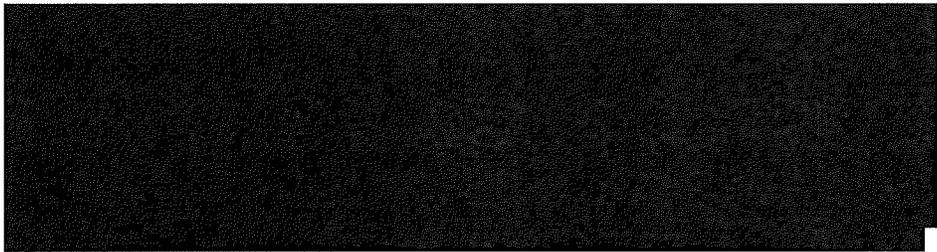
[Redacted]

art. 35 LAI

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



art. 35 et 37  
LAI



art. 22,  
30.1, 35 et  
37 LAI

M. Quirion remercie les membres pour cette discussion et les invite à transmettre au besoin des commentaires additionnels à M. Sévigny.

**7.0 Gouvernance**

**7.1 Réunion du comité du 25 mai 2020**

**7.1.1 Ordre du jour de la réunion**

Le président du CA présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 25 mai dernier (DOC.2020-CA48-7.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

**7.1.2 Résumé de la rencontre**

M. Quirion fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 25 mai dernier (DOC.2020-CA48-7.1.2).

**7.2 Projet de Rapport annuel de gestion**

Mme Élisabeth Garin, directrice du service planification et performance, présente une version préliminaire du Rapport annuel de gestion 2019-2020 (DOC.2020-CA48-7.2).

Des erreurs syntaxiques sont relevées et le visuel du graphique sur les budgets devrait être revu. M. Quirion rappelle que la version finale sera envoyée pour approbation par voie électronique sous peu.

**8.0 Programmes**

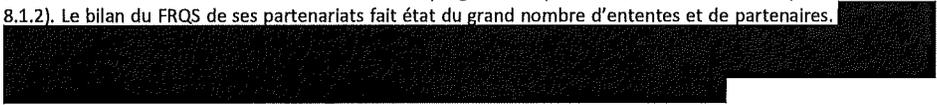
**8.1 Réunion du comité du 19 mai 2020**

**8.1.1 Ordre du jour de la réunion**

Mme Jabet présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 19 mai dernier (DOC.2020-CA48-8.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

**8.1.2 Résumé de la rencontre**

Mme Jabet fait un suivi de la réunion du comité des programmes qui a eu lieu le 19 mai dernier (DOC.2020-CA48-8.1.2). Le bilan du FRQS de ses partenariats fait état du grand nombre d'ententes et de partenaires.



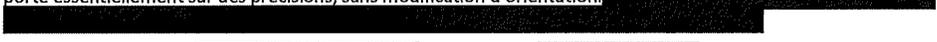
art. 35 et 37  
LAI



Mme Jabet souligne la part importante de femmes qui déposent des demandes aux concours du FRQS. Elle propose de dresser un portrait détaillé de la situation avec Mme Fanny Eugène, conseillère stratégique – équité, diversité et inclusion, considérant la diminution du nombre de femmes avec l'avancée en carrière.

**8.2 Ajustements aux Règles générales communes**

Mme Garin présente les ajustements aux Règles générales communes. Les discussions entre les trois Fonds ont porté essentiellement sur des précisions, sans modification d'orientation.



art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [redacted] APPUYÉE PAR [redacted] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, (résolution 2020-CA48-8.2-R213) qui remplace la version adoptée en juin 2019 (résolution 2019-CA44-10.2-R190).

art. 35 LAI

### 8.3 Ajustements à la programmation et aux règles des programmes

Mme Jabet souligne le travail de M. Charbonneau et de l'équipe pour les ajustements proposés.

Le programme Dialogue a été ajusté [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI  
[REDACTED] Les nouveaux programmes incluent : la programmation en Intelligence artificielle et santé numérique nouvellement lancée; le programme de stage en milieu de pratique – Bourse tremplin; et les Projets de recherche en équipes en milieu collégial.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]  
[REDACTED]  
SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter la résolution relative à l'approbation des ajustements à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2020 (pour un financement à compter de l'exercice 2021-2022) (rés-2020-CA48-8.3-R214).

### 8.4 Nomination à la codirection du réseau québécois de la recherche sur la douleur (RQRD)

Mme Jabet fait le suivi sur la nomination à la codirection du réseau québécois de la recherche sur la douleur (RQRD). La candidature a été recommandée lors du dernier comité des programmes, [REDACTED] art. 35, 37, 53-54 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'approuver la nomination de Mme Anaïs Lacasse à la codirection du Réseau québécois de recherche sur la douleur (rés-2020-CA48-8.4-R215).

## 9.0 Audit

### 9.1 Réunion du 1<sup>er</sup> juin 2020

#### 9.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier (DOC.2020-CA48-9.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 9.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Tremblay fait un suivi de la réunion du comité d'audit qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier (DOC.2020-CA48-9.1.2). Elle mentionne que peu de changements devraient être apportés aux états financiers qui seront soumis pour adoption.

### 9.2 Projet d'états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2020

M. David Côté, directeur du service des finances présente le projet d'états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2020 (DOC.2020-CA48-9.2) et explique les variations par rapport à l'an dernier.

## 10.0 Comité intersectoriel étudiant

### 10.1 Suivi de la réunion du 12 mai 2020

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, vice-président du comité intersectoriel étudiant (CIE), présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 9 avril dernier (DOC.2020-CA48-10.1).

[REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI  
[REDACTED] Il souligne également la tenue de leur webinaire « La poursuite de carrière des titulaires d'un diplôme de doctorat : l'importance du développement et de la valorisation des compétences », en collaboration avec Adoc Talent Management et l'Acfas qui a réuni une cinquantaine de personnes.

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI

| Le lien du site web sera transmis aux membres.

Un article sur les impacts de la relève a été soumis à la revue *Science* qui ne l'a pas retenu. Il a donc été proposé à un autre journal.

| L'article sera transmis aux membres.

### 10.2 Planification stratégique

M. Bélisle-Pipon présente le plan stratégique 2020-2022 du CIE. Il inclut quelques modifications en rapport avec la pandémie de COVID-19. Les membres félicitent le CIE pour le travail accompli.

## 11.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Assal précise avoir déposé son rapport d'activités depuis le 9 avril dernier (DOC.2020-CA48-11.0). Elle invite les membres du CA à lui demander des précisions.

Un retour progressif aux bureaux est prévu à l'automne. En attendant, les activités se poursuivent à distance le personnel est très mobilisé, et les FRQ vont acheter du matériel informatique afin d'améliorer les conditions de télétravail du personnel. Les réunions, incluant celles du CA et de ses comités statutaires, se tiendront en mode virtuel jusqu'à nouvel ordre. Un sondage sera envoyé cet automne aux membres du CA afin de planifier les prochaines formations.

Le FRQS est en attente de la nomination de deux observateurs, un du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et l'autre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

## 12.0 Éthique et intégrité scientifique

### 12.1 Réunion du 25 février 2020

#### 12.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Chantal Guillemette, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 25 février dernier (DOC.2020-CA48-12.1.1). L'essentiel des points discutés est à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 12.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Guillemette fait un suivi de la réunion du comité d'éthique et d'intégrité scientifique qui a eu lieu le 25 février dernier (DOC.2020-CA48-12.1.2).

Mme Chantal Guillemette mentionne le travail effectué sur les exigences croissantes des revues concernant l'accès aux données.

art. 35 et 37 LAI

### 12.2 Science ouverte

Mme Deschênes présente les pratiques innovantes appliquées au plan international par les organismes de financement (DOC.2020-CA48-12.2), dont la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA, DOC.2020-CA94-12.2.1) et le Plan S. Elle souligne l'effervescence pour le libre accès aux résultats de la recherche et pour la science ouverte depuis le début de la pandémie de COVID-19. Des actions sont entreprises dans ce sens par l'UNESCO. Mme Deschênes présente les impacts pour les FRQ de leur adhésion à ces deux démarches.

art. 22, 35 et 37 LAI

Une discussion stratégique sur le Plan S sera prévue au CA d'octobre.

#### 12.2.1 Endossement de la Déclaration DORA par les FRQ

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'endossement de la déclaration DORA par les FRQ, document joint à la présente résolution (ANNEXE 2020-CA48-12.2.1-R216).

art. 35 LAI

### 12.3 Ajustement au Plan de responsabilité environnementale du chercheur

Mme Deschênes présente les ajustements proposés au Plan de responsabilité environnementale du chercheur adopté en juin dernier (DOC.2020-CA48-12.3-A et B).

art. 37 et 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver les ajustements proposés au Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec, conformément au document ci-joint (ANNEXE DOC.2020-CA48-12.3-R217).

art. 35 LAI

Mme Deschênes indique qu'il n'y a pas eu de divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Fonds cette année, tel que mentionné dans le rapport annuel de gestion.

### 12.4 Modèle de consentement pour la recherche clinique

Mme Deschênes indique qu'une mise à jour du formulaire de consentement pour la recherche clinique a été travaillée par un comité de travail externe mené par Catalis, auquel le FRQS a participé (DOC.2020-CA48-12.4-A et B). L'objectif est de faciliter le processus de recherche clinique.

art. 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les clauses légales types des formulaires d'information et de consentement dans le cadre d'essais cliniques, (ANNEXE 2020-CA48-12.4-R218). art. 35 LAI

### 13.0 Communications et mobilisation des connaissances

M. Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 9 avril dernier (DOC.2020-CA48-13.0).

Les activités planifiées ont été annulées ou modifiées en raison de la pandémie, mais le service des communications et de la mobilisation des connaissances est resté très actif, surtout sur les médias sociaux. Plusieurs activités avec des partenaires seront aussi réalisées récemment en mode virtuel. Les interventions télévisées du scientifique en chef ont fait augmenter significativement le nombre d'abonnés sur les différents réseaux sociaux. M. Sévigny donne les grandes lignes de la refonte du site internet des trois Fonds dont la mise en ligne est prévue pour l'automne 2020.

### 14.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année

M. Quirion présente les dates des séances du conseil pour la prochaine année (DOC.2020-CA48-14.0) :

- Mercredi, 14 octobre 2020 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Vendredi, 11 décembre 2020 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 8 avril 2021 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- À confirmer, juin 2021 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

### 15.0 Huis clos

#### 15.1 Nomination du secrétaire du conseil d'administration par intérim

Discussions en huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la nomination de Mme Élisabeth Garin à titre de secrétaire par intérim du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2020-CA48-15.1-R219). art. 35 LAI

### 16.0 Affaires diverses : Aucune

### 17.0 Dépôt de document(s)

- 17.1 Ajustements détaillés aux Règles générales communes
- 17.2 Ajustements aux règles du programme AUDACE
- 17.3 Bilan des concours de l'automne 2019 : FRQS et AUDACE
- 17.4 Bilan des partenariats
- 17.5 Rapport sur la conduite responsable en recherche

### 18.0 Prochaine séance : 14 octobre 2020 à Montréal

### 19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 14 h 45.

Prolongation de la séance : Approbation par courriel le 19 juin 2020

### 20.0 Gouvernance

#### 20.1 Rapport annuel de gestion

Le 19 juin 2020, les membres du conseil d'administration ont été invités à approuver par courriel, le Rapport annuel de gestion du Fonds de recherche du Québec – Santé (DOC.2020-CA48-20.1). Le Rapport annuel de gestion sera transmis au ministre en juillet et déposé à l'Assemblée nationale en septembre prochain avant d'être rendu public.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2020-CA48-20.1-R220) art. 35 LAI

### 21.0 Audit

#### 21.1 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2020

Le 19 juin 2020, les membres du conseil d'administration ont été invités à approuver par courriel, les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2020 (DOC.2020-CA48-21.1).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2020 (rés-2020-CA48-21.1-R221). art. 35 LAI

[REDACTÉ]

Rémi Quirion, président  
15 juillet 2020

[REDACTÉ]

Élisabeth Garin, secrétaire par intérim

art. 53-54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-8.2-R213**

relative à l'approbation des ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

---

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, et d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance et des ressources humaines des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les ajustements aux Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace la version adoptée en juin 2019 (résolution 2019-CA44-10.2-R190).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-8.3-R214**

relative à l'approbation des ajustements à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2020 (pour un financement à compter de l'exercice 2021-2022)

---

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Économie et de l'Innovation;

ATTENDU les ajustements proposés à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2020-2021, pour un financement en 2021-2022;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les ajustements présentés dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2020-CA48-8.3-R214) à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2020 (pour un financement à compter de l'exercice 2021-2022).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-8.4-R215**

relative à la nomination à la codirection du Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du codirecteur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau québécois de recherche de la douleur et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Mme Anaïs Lacasse codirectrice du Réseau québécois de recherche sur la douleur;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mme Anaïs Lacasse à la codirection du Réseau québécois de recherche sur la douleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-12.2.1-R216**

relative à l'approbation de l'endossement de la déclaration DORA par les FRQ

---

ATTENDU la Politique des Fonds de recherche du Québec sur la publication en libre d'accès adoptée par le conseil d'administration le 4 décembre 2018 (résolution 2018-CA41-6.5-R168);

ATTENDU QU'accélérer la transition vers le libre accès aux résultats de recherche fait partie actions prévues dans le Plan d'action 2020-2021 du Fonds, adopté par le conseil d'administration le 9 avril 2020 (résolution 2020-CA47-7.4-R203) pour renforcer le rapprochement entre le milieu de la recherche et des milieux utilisateurs (objectif 6);

ATTENDU QUE, en tant qu'acteurs clés dans le financement public de la recherche, les Fonds de recherche du Québec ont la responsabilité de développer des balises encadrant les activités de recherche qu'ils financent;

ATTENDU l'endossement de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) par plusieurs organismes subventionnaires au Canada et à l'international;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter l'endossement de la déclaration DORA par les FRQ, document joint à la présente résolution (ANNEXE 2020-CA48-12.2.1-R216).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-12.3-R217**

**Amendement à la résolution 2019-CA44-14.2-R193**

relative à l'approbation du Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec

---

ATTENDU QUE l'adoption du Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche par le conseil d'administration le 20 juin 2019 (résolution 2019-CA44-14.2-R193) pour renforcer la culture de l'éthique et de l'intégrité en recherche (objectif 8);

ATTENDU QU'en tant qu'acteurs clés dans le financement public de la recherche, les Fonds de recherche du Québec ont la responsabilité de développer des balises encadrant les activités de recherche qu'ils financent ainsi que des initiatives d'éducation et de sensibilisation;

ATTENDU QUE les Fonds de recherche du Québec sont assujettis à la Loi sur le développement durable, qu'ils souscrivent à la Stratégie gouvernementale en matière de développement durable (2015-2020) et que chaque Fonds de recherche a adopté un Plan d'action à cet effet;

ATTENDU les changements proposés par le gouvernement du Québec en lien avec la notion de risque dans le projet de Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, l'adoption au Canada de la Loi sur l'évaluation d'impact en 2019, et l'importance d'assurer la pérennité du Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche sans être affecté par le contexte toujours évolutif des exigences légales;

ATTENDU la recommandation de principe du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, qui pilote le dossier;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver les ajustements proposés au Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche des Fonds de recherche du Québec, conformément au document ci-joint (ANNEXE DOC.2020-CA48-12.3-R217).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

**RÉSOLUTION 2020-CA48-12.4-R218**

relative à l'approbation des clauses légales types des formulaires d'information et de consentement dans le cadre d'essais cliniques

ATTENDU la volonté d'une certaine harmonisation des clauses juridiques des formulaires de consentement d'essais cliniques pour simplifier le processus d'examen inter-établissements et les échanges avec l'industrie.

ATTENDU la version 2008 du formulaire, développée sous l'impulsion du FRQS et des comités d'éthique des centres de recherche FRQS, ainsi que la version 2016 du formulaire, développée de concert avec le MSSS et un groupe d'expertes en droit, issues des comités d'éthique des CIUSSS : toutes deux endossées par le C.A. du FRQS.

ATTENDU l'usage important et stratégique de ce document dans les CIUSSS et la nécessité de mettre le document à jour périodiquement.

ATTENDU les travaux de CATALIS de concert avec certains comités d'éthique des CIUSSS, le MSSS et le FRQS;

ATTENDU QUE l'objectif des clauses légales types proposées (DOC.2020-CA48-12.4) est de faciliter le travail des chercheurs et des différents comités d'éthique de la recherche du Québec, dans le cadre d'essais cliniques

ATTENDU QUE ces clauses légales types pourraient servir d'outil de rédaction et de formation pour les chercheurs et les comités d'éthique de la recherche, afin que les formulaires d'information et de consentement qu'ils rédigent ou examinent soient conformes aux lois, règlements et directives provinciales, nationales et internationales applicables dans le cadre d'essais cliniques menés au Québec;

ATTENDU QUE cette démarche vise aussi à obtenir l'aval d'une masse critique d'intervenants et de décideurs de la recherche au Québec autour du contenu proposé rendant ainsi son utilisation incontournable, et que le groupe de travail espère qu'un tel appui permettrait d'avoir un consensus autour de ces clauses;

ATTENDU les recommandations du Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'ÊTRE APPUYÉE, il est résolu :

- a) d'adopter les clauses légales types des formulaires d'information et de consentement dans le cadre d'essais cliniques, (ANNEXE 2020-CA48-12.4-R218)
- b) que le conseil d'administration appuie la recommandation du groupe de travail à l'effet que les essais cliniques devraient systématiquement utiliser les clauses légales types adoptées en ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53-54 LAI

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-15.1-R219**

relative à la nomination de madame Élisabeth Garin à titre de secrétaire par intérim du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

---

ATTENDU QUE l'article 55 de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chapitre M-30.01) prévoit que le scientifique en chef du Québec assure le regroupement et l'intégration des activités administratives des trois Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU la recommandation du scientifique en chef du Québec de nommer une secrétaire par intérim pour les trois conseils d'administration des Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU l'absence de la secrétaire du conseil d'administration, Mme Karine Assal, pour la durée de  art. 53-54 LAI

ATTENDU QUE dans le cas d'absence de la secrétaire des CA, la secrétaire par intérim exercera cette fonction;

ATTENDU les explications données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination de madame Élisabeth Garin à titre de secrétaire par intérim du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020 (approbation par courriel)

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-20.1-R220**

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU QUE la convention de subvention 2019-2020 entre le ministre de l'Économie et de l'Innovation et le Fonds, dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI) 2017-2022, prévoit l'approbation des renseignements pertinents aux indicateurs présentés en annexe de la convention;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé et la reddition de comptes 2019-2020 liée à la SQRI sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

48<sup>e</sup> séance régulière tenue le 5 juin 2020 (approbation par courriel)

---

**RÉSOLUTION 2020-CA48-21.1-R221**

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice financier clos au 31 mars 2020

---

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables MNP, et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité d'audit du 19 juin 2020;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2020 sera reporté au budget des bourses et subventions 2020-2021;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Karine Assal  
Secrétaire du conseil

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la quarante-neuvième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue avec la plateforme TEAMS le mercredi 14 octobre 2020.

Séance  
ORDINAIRE  
2020-CA49

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Carole JABET  
Jean-Christophe BÉLISLE-PIPON  
Marie-Ève BLACKBURN  
Diane CÔTÉ  
Vincent DUMEZ  
Chantal GUILLEMETTE  
Gilles HUDON  
Vincent MARTIN  
Morag PARK  
Hélène PAYETTE  
Angela PEARSON  
Éric RACINE  
Patrice ROY  
Nathalie TREMBLAY

### MEMBRE OBSERVATEUR

Mathieu GERVAIS, MEI

### SECRÉTAIRE PAR INTÉRIM DU CA

Élisabeth GARIN

### PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN  
Sylvain CHARBONNEAU  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÊNES  
Michelle DUBUC  
Nadia GAUTHIER  
Denise PÉRUSSE  
Benoît SÉVIGNY

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la quarante-neuvième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion souligne le renouvellement de quatre membres du CA pour un second mandat. Il mentionne également la nomination de M. Francis Houde, membre du comité intersectoriel étudiant au CA du FRQS qui succèdera à M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Enfin, il ajoute que M. Mathieu Gervais a été nommé observateur du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour le FRQS, M. Gervais se présente brièvement.

M. Quirion félicite également Mme Chantal Guillemette et M. Éric Racine, membres du CA du FRQS, pour avoir été élus à l'Académie canadienne des sciences de la santé.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

M. Quirion mentionne que Mme Denise Pérusse, directrice des défis de société et des maillages intersectoriels, présentera le document de réflexion et de consultation sur l'Université québécoise du futur au point 4.0 de l'ordre du jour. Il ajoute que Mme Diane Côté, vice-présidente du CA, présentera, au point 4.0, un projet pancanadien portant sur la qualité de vie des aînés.

Il mentionne aussi que M. Daniel Coderre, président-directeur général de Génome Québec, se joindra à la réunion en tant qu'observateur pour la discussion stratégique sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

Enfin, Mme Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques, fera un suivi du projet de loi n°64 au point 12.0.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ [art. 35 LAI](#) d'adopter l'ordre du jour (DOC.2020-CA49-2.0), avec les modifications convenues.

### 3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2020

#### 3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 juin 2020.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le [art. 35 LAI](#) procès-verbal de la quarante-huitième séance du conseil d'administration.

### 3.2 Suivi

M. Quirion indique que les suivis sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

Mme Élisabeth Garin, directrice de la planification et de la performance et secrétaire par intérim des CA, ajoute que la discussion stratégique sur la science ouverte est reportée à une prochaine réunion et que l'excellence en recherche sera l'objet de la discussion stratégique de la réunion de décembre.

Elle précise que le rapport annuel de gestion a été déposé à l'Assemblée nationale le 29 septembre dernier et qu'il est disponible sur le site Web du Fonds.

### 4.0 **Rapport du président du conseil d'administration**

M. Quirion précise avoir déposé le rapport de ses principales activités depuis le 5 juin dernier (DOC.2020-CA49-4.0-A).

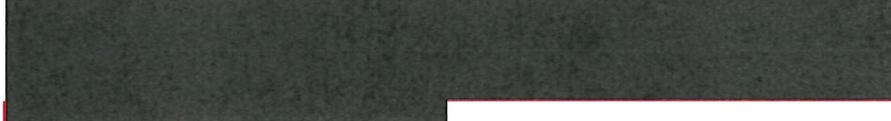
M. Quirion fait état de la situation due à la pandémie. Au niveau gouvernemental, il a rencontré M. Christian Dubé, nouveau ministre, et Mme Dominique Savoie, nouvelle sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les discussions se poursuivent aussi avec MM. Horacio Arruda et Richard Massé de la Santé publique du Québec. M. Quirion fait part également de ses rencontres, au niveau fédéral, avec la conseillère scientifique en chef du Canada, Mme Mona Nemer, et les sous-ministres de la Santé et de l'Innovation concernant la pandémie et les partenariats en recherche avec le Québec. Il mentionne également son implication sur la scène internationale, avec le réseau *International Network for Government Science Advice* (INGSA).



art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

### 4.1. **Université du futur**

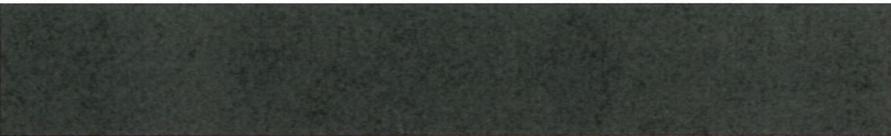
M. Quirion précise que le document de réflexion et de consultation sur l'Université québécoise du futur, qui a demandé beaucoup de travail, a été rédigé avec l'aide de tous les membres du comité.



art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

Mme Pérusse présente la structure du document de réflexion et de consultation sur l'Université québécoise du futur et son contenu (DOC.2020-CA49-4.0-B). Elle expose les 10 recommandations et mentionne que quatre sessions délibératives auront lieu en novembre prochain, de façon à proposer un rapport à la ministre avec notamment des conclusions relatives aux hypothèses de recommandations débattues lors des délibérations et des pistes d'action.

M. Quirion invite les membres du CA à commenter les recommandations.



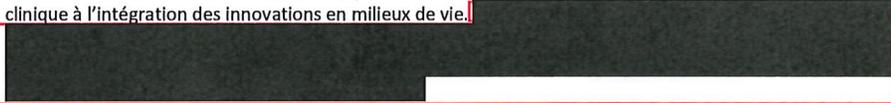
art. 35 LAI

M. Quirion invite les membres à transmettre leurs commentaires additionnels à Mme Pérusse ou à lui-même.

| La présentation sera transmise aux membres du CA.

### 4.2. **Projet pancanadien sur la qualité de vie des aînés**

Mme Côté présente un grand projet pancanadien portant sur la qualité de vie des aînés lancé par MEDTEQ en collaboration avec le réseau *Age-Well*, qui couvre l'ensemble du spectre de l'innovation : de la recherche clinique à l'intégration des innovations en milieux de vie.



art. 23-24 LAI



art. 35 et 37 LAI

## 5.0 Rapport de la directrice scientifique

La directrice scientifique du FRQS, Mme Carole Jabet, précise avoir déposé le rapport de ses activités pour la période allant du 5 juin au 14 octobre 2020 (DOC.2020-CA49-5.0).

Mme Jabet insiste sur le besoin d'assurer une cohérence du système pour créer une plus grande capacité de recherche et d'innovation en santé. Cette recherche de cohérence se décline dans différentes initiatives :

- Le comité multipartenaire impliquant les FRQ, le MEI, le MSSS et des regroupements sectoriels de recherche et d'innovation, formé pour les appels à solutions en réponse à la pandémie, travaille sur des recommandations pour les sciences de la vie et l'innovation.
- Dans la thématique du vieillissement, Mme Jabet travaille en concertation avec Mme Pérusse et la direction du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement, [REDACTED] art. 35 et 37 LAI
- En cancérologie, l'Oncopole, créé par le FRQS en partenariat avec Merck et basé à l'Université de Montréal, a soutenu une trentaine de projets. Arrivé à sa deuxième phase de financement, l'Oncopole sera désormais intégré dans le FRQS [REDACTED] art. 35 et 37 LAI
- Enfin, la programmation Intelligence artificielle (IA) en santé et en santé numérique, soutenue grâce à un budget de 10 M\$ du MEI, entre dans sa phase 2 de financement. Cette programmation finance la carrière de chercheurs et de chercheuses bilingues sciences des données – sciences biomédicales; ainsi qu'une chaire partagée par deux titulaires. [REDACTED] art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

Mme Jabet fait ensuite le point sur le dossier de l'accès aux données en santé, travaillé avec Mme Deschênes, notamment sur le projet de loi 64. Mme Jabet souligne la complexité et le temps investi dans ce dossier crucial entre autres pour la recherche en IA et santé numérique. [REDACTED] art. 20, 22, 35, 37 LAI  
art. 48 LAI MSSS

Mme Jabet termine en mentionnant sa participation au comité de première analyse du gouvernement pour la mise en place des zones d'innovation en santé afin de relancer l'économie. Elle a représenté les FRQ pour l'évaluation de la première zone. [REDACTED] art. 48 LAI MEIE

## 6.0 Discussion stratégique

### 6.1 Équité, diversité et inclusion

*M. Daniel Coderre se joint à la réunion pour ce point.*

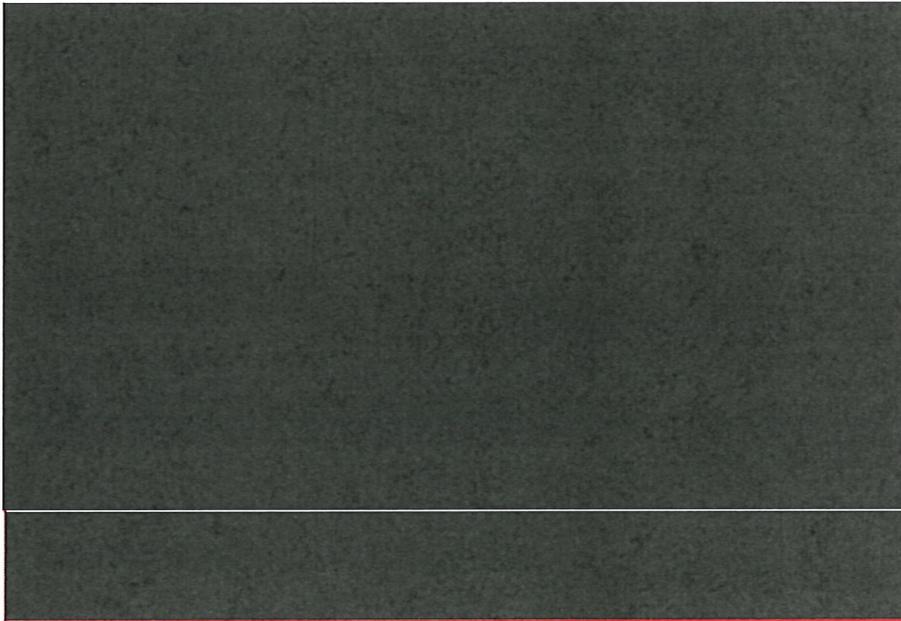
M. Quirion souligne l'importance croissante de l'EDI dans la société et il mentionne sa volonté que les FRQ soient leaders en la matière.

Mme Fanny Eugène, conseillère stratégique EDI, rappelle les engagements EDI des FRQ dans leurs plans stratégiques et présente les leviers d'actions et grands dossiers actuels des FRQ (DOC.2020-CA49-6.1) : données sociodémographiques, règles et modalités des programmes, évaluation des demandes, formation et sensibilisation, communication et événements, ainsi que la démarche organisationnelle. Elle fait le lien avec les autres chantiers des FRQ, notamment l'excellence en recherche, le libre accès et les impacts de la pandémie de COVID-19. Mme Eugène propose que les FRQ se dotent d'une stratégie EDI et énonce quelques pistes d'actions potentielles.

M. Quirion souligne le caractère ambitieux de ces pistes et invite les membres du CA à faire part de leurs priorités.

[REDACTED] art. 35 LAI

[REDACTED] art. 35 et 37 LAI



art. 35 LAI

Finalement, M. Quirion invite les membres du CA à manifester leur intérêt pour accompagner Mme Eugène dans l'élaboration d'une stratégie EDI, dans le cadre d'un groupe de travail des trois CA.

## 7.0 Gouvernance

### 7.1 Réunion du comité du 30 septembre 2020

#### 7.1.1 Ordre du jour de la réunion

Le président du CA présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 30 septembre dernier (DOC.2020-CA49-7.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 7.1.2 Résumé de la rencontre

M. Quirion fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance du 30 septembre dernier (DOC.2020-CA49-7.1.2).

Mme Garin ajoute qu'un sondage sur l'intérêt en matière de formations sera transmis aux membres du CA d'ici la prochaine réunion du CA. M. Quirion précise qu'une sensibilisation des membres du CA sur les revues prédatrices sera réalisée prochainement par M. Eduardo Franco, directeur du département d'oncologie de la Faculté de médecine de l'Université McGill.

## 8.0 Programmes

Aucun suivi pour ce point, aucune réunion du comité tenue depuis la dernière rencontre.

## 9.0 Audit

### 9.1 Réunion du 9 octobre 2020

#### 9.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 9 octobre dernier (DOC.2020-CA49-9.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 9.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Tremblay fait un suivi de la réunion du comité d'audit du 9 octobre dernier (DOC.2020-CA49-9.1.2).

### 9.2 Suivi du budget au 31 juillet 2020

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2020-2021 au 31 juillet 2020 (DOC.2020-CA49-9.2) et explique les variations par rapport au budget adopté en avril dernier. Il souligne en particulier les variations liées à la pandémie de COVID-19 :

[redacted] soutien de quelques projets résultant de l'appel à solutions du comité FRQ-MEI-MSSS. Des économies dans le budget de fonctionnement, en raison de l'annulation des déplacements et événements en présentiel, sont utilisées pour ces investissements supplémentaires en recherche.

art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

## 10.0 Comité intersectoriel étudiant

### 10.1 Suivi de la réunion du 17 septembre 2020

M. Jean-Christophe Bélisle-Pipon, vice-président du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 5 juin dernier (DOC.2020-CA49-10.1).



art. 22, 35 et 37 LAI

En raison de nombreux départs au début de l'année 2020, un recrutement a été réalisé cet été. Un total de 167 candidatures a été reçu (DOC.2020-CA49-17.3). M. Bélisle-Pipon mentionne que six nouveaux membres ont été retenus dont une personne du collégial et une autre du 1<sup>er</sup> cycle. Ces candidatures seront présentées pour adoption à la prochaine réunion du CA, après une phase d'intégration.

Malgré la pandémie de COVID-19, les journées de la relève en recherche (J2R) sont maintenues, mais en formule webinaire.

### 11.0 Rapport de la direction de l'administration

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le rapport d'activités de la direction de l'administration depuis le 5 juin dernier (DOC.2020-CA49-11.0).

Les membres du CA s'informent du bien-être du personnel dans le contexte du prolongement du télétravail. M. Quirion et Mme Jabet indiquent que la mobilisation et le climat sont bons, mais restent vigilants. La souplesse et la flexibilité sont les mots d'ordre pendant cette période.

### 12.0 Éthique et intégrité scientifique

#### 12.1 Réunion du 29 septembre 2020

##### 12.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Chantal Guillemette, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 29 septembre dernier (DOC.2020-CA49-12.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

##### 12.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Guillemette fait un suivi de la réunion du comité d'éthique et d'intégrité scientifique qui a eu lieu le 29 septembre dernier (DOC.2020-CA49-12.1.2-A). Un plan de travail a été élaboré afin de statuer sur les priorités des prochains mois et années (DOC.2020-CA49-12.1.2-B).

Mme Deschênes, présente les éléments principaux à considérer pour éclairer la décision lors de demande de partage de données par les revues (DOC.2020-CA49-12.1.2-C). Mme Deschênes rappelle que la demande est venue du terrain et s'inscrit dans l'orientation de science ouverte.

#### 12.2 Rapport du comité sur la conduite responsable en recherche

Mme Michèle Stanton-Jean, présidente du comité sur la conduite responsable en recherche des FRQ, qui se joint à la séance pour ce point, présente le rapport d'activités du comité pour 2019-2020 (DOC.2020-CA49-12.2), qui avait été déposé à la réunion du CA de juin. Elle présente sept enjeux qui seront à prendre en compte lors de la mise à jour de la politique de conduite responsable en recherche (CRR), qui a déjà cinq ans :



art. 37 LAI

Mme Deschênes fait le bilan des dossiers déposés au cours de l'année 2019-2020 au comité de conduite responsable en recherche. Parmi les 14 nouveaux cas traités,

art. 35, 37, 53-54 LAI

Elle mentionne la nature de ces allégations et souligne l'ampleur du travail des membres du comité ainsi que la complexité croissante des dossiers. Elle termine en précisant que la politique sera mise à jour au cours de la prochaine année. Des formations sont prévues pour les membres du CA sur la CRR et l'éthique.



art. 35 LAI

Mme Deschênes rappelle que les FRQ développent des modules qui se veulent complémentaires à une formation universitaire.

Mme Deschênes fait un suivi sur le projet de loi n°64, modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels. Un mémoire a été produit par Mmes Jabet et Deschênes pour la commission parlementaire. Les FRQ y ont exprimé une vision d'une plus grande efficacité et agilité de l'usage des renseignements personnels à des fins de recherche, et ont commenté deux articles plus particulièrement. Aussi, elle précise que ce projet de loi n'est qu'un des éléments à modifier pour obtenir un meilleur accès aux données. Elle invite les membres à consulter les travaux de la commission et plus particulièrement la présentation du professeur Pierre-Luc Déziel de l'Université Laval.

quitte la réunion.

art. 35 LAI  
art. 53-54 LAI

### 13.0 Communications et mobilisation des connaissances

#### 13.1 Rapport des communications

M. Sévigny présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 5 juin dernier (DOC.2020-CA49-13.1). Le rythme de publication des FRQ sur les sites Web ainsi que sur les médias sociaux se poursuit. M. Sévigny constate qu'avec la pandémie, le détecteur de rumeurs est devenu une source d'information pour les médias locaux et nationaux. M. Sévigny fait état de l'avancement de la refonte du site Web des FRQ. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Un déjeuner virtuel à l'Assemblée nationale aura lieu le 4 novembre prochain. Le D' Gary Kobinger sera invité à parler de la pandémie de COVID-19 et de la course au vaccin.

| L'invitation sera transmise aux membres du CA.

#### 13.2 Résultat des sondages auprès du grand public

M. Sévigny présente le résultat des sondages menés auprès du grand public, de la communauté de la recherche et des utilisateurs et des utilisatrices de la recherche (DOC.2020-CA49-13.2-A, B et C). Ces sondages constituent la 1<sup>re</sup> étape du déploiement de la stratégie de positionnement des FRQ. Le sondage mené auprès du grand public a été réalisé par la firme SOM. Afin d'évaluer l'impact de la pandémie sur la confiance du grand public, ce sondage a été réalisé une 2<sup>e</sup> fois, après le confinement du printemps. M. Sévigny précise que les sondages seront disponibles sur le site Web du scientifique en chef après les trois CA.

art. 35 et 37 LAI



[REDACTED] quitte la réunion. art. 35 LAI  
art. 53-54 LAI

### 14.0 Rapport de l'observateur

M. Mathieu Gervais, sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation au MEI, fait un bref résumé de son parcours ministériel. [REDACTED]

art. 48 LAI



### 15.0 Huis clos : Discussions en huis clos

### 16.0 Affaires diverses : Aucune

### 17.0 Dépôt de document(s)

17.1 L'excellence sous toutes ses formes : état des lieux et pistes d'action. Rapport du CIE pour l'interne

17.2 La relève au sein des regroupements de recherche financés par les FRQ. État d'avancement du dossier

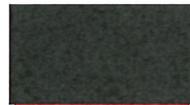
17.3 Portrait des candidatures reçues au dernier recrutement du CIE

### 18.0 Prochaine séance : 11 décembre 2020 avec la plateforme TEAMS

### 19.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h 30.



Rémi Quirion, président  
16 novembre 2020



Élisabeth Garin, secrétaire par intérim

art. 53-54 LAI

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la cinquantième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue avec la plateforme TEAMS le vendredi 11 décembre 2020.

Séance  
ORDINAIRE  
2020-CA50

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Carole JABET  
Marie-Ève BLACKBURN  
Diane CÔTÉ  
Vincent DUMEZ  
Chantal GUILLEMETTE  
Francis HOUDE  
Gilles HUDON  
Vincent MARTIN  
Morag PARK  
Hélène PAYETTE  
Angela PEARSON  
Éric RACINE  
Nathalie TREMBLAY

### MEMBRE OBSERVATEUR

Mathieu GERVAIS, MEI

### SECRÉTAIRE PAR INTÉRIM DU CA

Élisabeth GARIN

### PERSONNES CONVOQUÉES

Josée AUBIN  
Sylvain CHARBONNEAU  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÉNES  
Michelle DUBUC  
Denise PÉRUSSE  
Benoît SÉVIGNY  
Nadia GAUTHIER

### MEMBRE ABSENT

Patrice ROY

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la cinquantième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

M. Quirion souhaite la bienvenue à M. Francis Houde, nouveau membre du CA du FRQS et vice-président du comité intersectoriel étudiant. M. Houde se présente brièvement.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter l'ordre du jour (DOC.2020-CA50-2.0).

### 3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 14 octobre 2020

#### 3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 octobre 2020.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI  
d'adopter le procès-verbal de la quarante-neuvième séance du conseil d'administration.

#### 3.2 Suivi

M. Quirion indique que les suivis ont été réalisés ou sont à l'ordre du jour de la présente réunion. Il ajoute qu'une première réunion a eu lieu avec le groupe de travail des trois CA pour l'élaboration de la stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Une 2<sup>e</sup> rencontre est prévue cet hiver en vue d'un dépôt au CA d'avril.

### 4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 14 octobre dernier (DOC.2020-CA50-4.0).

#### 4.1 Reprise économique – budget

[REDACTÉ] art. 35 et 37  
LAI

[REDACTÉ] les FRQ ont obtenu des crédits additionnels dans la mise à jour économique de novembre : 10 M\$ en 2020-2021 et 40 M\$ en 2021-2022. M. Quirion exprime sa satisfaction pour les crédits obtenus et précise continuer à œuvrer pour positionner la recherche dans le budget du Québec 2021. Il met de l'avant la visibilité accrue des FRQ et de la recherche dans plusieurs ministères depuis la pandémie.

[REDACTED] art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

M. Quirion rappelle qu'un premier décret avait été approuvé fin octobre par le Conseil des ministres afin d'offrir une session supplémentaire aux titulaires de bourses qui terminaient à l'été 2020. [REDACTED] art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED] art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion informe le CA de la récente création, par le ministre Fitzgibbon, du Conseil de l'innovation. M. Luc Sirois, ancien directeur général de Prompt Québec, agira à titre d'innovateur en chef du Québec. Mme Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval, présidera le Conseil et M. Quirion en sera membre.

Un des premiers mandats du Conseil d'innovation et de l'innovateur en chef sera d'accompagner la mise à jour de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), qui arrive à échéance en 2022.

[REDACTED] art. 48 MEIE

#### 4.2 Université du futur

M. Quirion fait un bilan positif, des quatre journées délibératives sur l'Université du futur qui ont réuni jusqu'à 70 personnes chacune. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Mme Denise Pérusse, directrice des défis de société et maillages intersectoriels (DSMI), et son équipe ont fait la synthèse des discussions et le rapport a pu être ajusté et transmis à la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Il contient 12 recommandations accompagnées d'actions à prioriser. Une rencontre est prévue avec la ministre afin de mettre en place les différents chantiers, notamment, la liberté académique, les collaboration intersectorielle, universitaires, interordres, le rôle des universités en matière d'innovation et le financement des universités. Mme McCann devrait rendre le rapport public d'ici la fin janvier 2021.

#### 5.0 Rapport de la directrice scientifique

La directrice scientifique du FRQS, Mme Carole Jabet, précise avoir déposé le rapport de ses activités pour la période allant du 14 octobre au 11 décembre 2020 (DOC.2020-CA50-5.0). Elle invite les membres du CA à lui poser des questions.

Mme Jabet mentionne la mobilisation, avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de plusieurs acteurs pour opérationnaliser l'accès aux données à des fins de recherche. [REDACTED] art. 48 MSSS

Concernant la programmation en intelligence artificielle en santé et santé numérique, le FRQS soutient des cohortes de chercheuses et chercheurs boursiers aux doubles compétences, science de données – science de la santé. S'ajoute le financement d'un volet chaire de recherche soutenant deux co-titulaires – spécialistes dans chacun de ces champs de recherche – qui codirigent des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

[REDACTED] art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

En recherche clinique, le FRQS collabore avec le MEI et le MSSS sur le développement des programmes sur les troubles neurocognitifs, le cannabis, ainsi que la recherche clinique.

Un article qui propose une feuille de route pour le développement de la recherche clinique sera transmis aux membres du CA.

À la suite d'une suggestion du comité de gouvernance, Mme Jabet fait un suivi des travaux de la Biobanque québécoise COVID, dirigée par M. Vincent Mooser et financée par les FRQ, Génome Québec et l'Agence de santé du Canada.

[REDACTED] art. 23-24 LAI  
art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

M. Vincent Dumez, codirecteur du Réseau québécois COVID – Pandémie (RQCP), fait le point sur la mise sur pied, la structuration, la composition et les activités de ce réseau intersectoriel.

[REDACTED]

art. 23-24 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

M. Quirion remercie M. Dumez et l'équipe du FRQ pour le travail accompli. Le modèle novateur du réseau pourrait être mis en valeur par le biais d'une vidéo.

## 6.0 Discussions stratégiques

### 6.1 Notion d'excellence en recherche

*Mme Annie Montpetit, membre du comité intersectoriel étudiant (CIE) se joint à la réunion pour ce point.*

M. Quirion souligne les discussions en cours sur la notion d'excellence en recherche au niveau international, notamment au *Wellcome Trust* et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le CIE travaille sur ce dossier depuis plusieurs années et un panel a porté sur ce sujet lors de la conférence du Centre des politiques scientifiques canadiennes (CSPC) de 2019.

Mme Montpetit présente un résumé de la réflexion du CIE sur l'excellence en recherche (DOC.2020-CA50-6.1). Elle mentionne la transformation des trajectoires d'études qui sont marquées par des cheminements diversifiés et multiples, et les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion qui y sont associés. Le CIE s'intéresse à la cohérence entre la pluralité des profils étudiants et l'accessibilité aux programmes de bourses d'excellence.

Mme Montpetit revient sur le concept d'excellence, sur les critères utilisés pour la caractériser et fait état de travaux sur la diversité et l'excellence en recherche. Elle aborde les dimensions de performance académique ainsi que les implications sociales, les habiletés en communication et en leadership. Deux profils sont présentés pour aborder l'excellence en pratique.

Dans le but d'ouvrir la discussion, Mme Montpetit propose aux membres du CA une série de questions. M. Quirion remercie Mme Montpetit pour cette présentation et invite les membres à faire part de leurs commentaires.

Les membres du CA soulignent l'excellent travail réalisé par le CIE et la qualité de la présentation.

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]



art. 35 et 37 LAI

Une motion de félicitations est proposée pour souligner le travail du CIE.

**7.0 Gouvernance**

**7.1 Réunion du comité du 1<sup>er</sup> décembre 2020**

**7.1.1 Ordre du jour de la réunion**

Le président du CA présente l'ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre dernier (DOC.2020-CA50-7.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

**7.1.2 Résumé de la rencontre**

M. Quirion fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance du 1<sup>er</sup> décembre dernier (DOC.2020-CA50-7.1.2).

**7.2 Suivi à mi-parcours du plan d'action annuel**

Mme Élisabeth Garin, directrice de la planification et de la performance, présente le suivi au 31 octobre 2020 du plan d'action annuel 2020-2021 (DOC.2020-CA50-7.2). Ce suivi est arrimé avec le suivi budgétaire présenté au point 10.2. Les actions mises en œuvre par le Fonds en vue d'aider la communauté de la recherche dans la pandémie de COVID-19 ont été mises en valeur. La mise en œuvre du plan d'action progresse bien.



art. 35 et 37 LAI

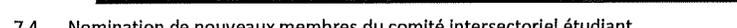
**7.3 Gestion des risques**

Mme Garin rappelle qu'une discussion est prévue annuellement sur les risques au mois de décembre (DOC.2020-CA50-7.3). M. Quirion et les directrices scientifiques des trois Fonds se sont rencontrés pour préparer cette discussion. Mme Garin présente les ajustements proposés au portefeuille de risques stratégiques pour l'année 2021-2022.



art. 22, 35 et 37 LAI

À la suite d'une suggestion du comité de gouvernance et des ressources humaines, le premier risque a été reformulé.



art. 22, 35 et 37 LAI

**7.4 Nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant**

Mme Garin, rappelle que le comité intersectoriel étudiant a lancé un recrutement durant l'été 2020 (DOC.2020-CA50-7.4 A et B). Après une phase d'intégration, six personnes sont proposées pour nomination au comité, dont une personne du niveau collégial et une au 1<sup>er</sup> cycle.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 d'adopter les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable (rés. 2020-CA50-7.4-222).

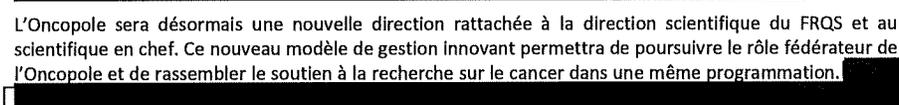
**7.5 Nomination d'un membre du CIE au comité éthique et intégrité scientifique**

Mme Garin précise que des remplacements de membre étudiant doivent être adoptés au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQS.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI d'adopter la résolution 2020-CA50-7.5-R223 relative à la nomination d'un membre étudiant au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique pour un mandat d'un an renouvelable.

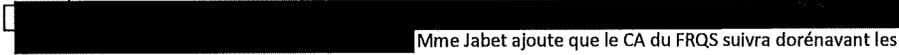
**7.6 Oncopole**

Mme Jabet rappelle la création de l'Oncopole, sa mission et son financement.



art. 48 LAI Université de Montréal

L'Oncopole sera désormais une nouvelle direction rattachée à la direction scientifique du FRQS et au scientifique en chef. Ce nouveau modèle de gestion innovant permettra de poursuivre le rôle fédérateur de l'Oncopole et de rassembler le soutien à la recherche sur le cancer dans une même programmation.



art. 20, 22, 23-24, 35, 37 et 48 MEIE LAI

Mme Jabet ajoute que le CA du FRQS suivra dorénavant les travaux de l'Oncopole, au même titre que l'ensemble des programmes du FRQS.

Mme Diane Côté préside le CA au point 8.0 en l'absence de M. Quirion.

## 8.0 Programmes

### 8.1 Réunion du 24 novembre 2020

#### 8.1.1 Ordre du jour de la réunion

Mme Jabet présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 24 novembre dernier (DOC.2020-CA50-8.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 8.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Jabet fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 24 novembre dernier (DOC.2020-CA50-8.1.2). Tous les membres du comité des programmes étaient présents. Plusieurs suivis ont été abordés précédemment.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

M. Sylvain Charbonneau, directeur des programmes et des partenariats, fait un bref bilan des dossiers déposés aux concours de l'automne. 40 % des demandes incluent une page décrivant l'impact de la pandémie sur leurs activités de recherche. La fermeture des laboratoires, le recrutement des patients et de patientes constituent la trame principale de l'analyse de ces pages par les conseillères et les conseillers scientifiques.

Parmi les autres sujets discutés au comité des programmes, M. Charbonneau souligne les discussions relatives au programme de soutien de carrière en recherche pour les médecins résidents en médecine de famille [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Enfin, le rapport du CIE sur la relève au sein des regroupements des FRQ a été présenté aux membres du comité. [REDACTED] Les discussions concernant ce rapport vont se poursuivre.

art. 35 LAI

## 9.0 Éthique et intégrité scientifique

Mme Jabet préside le CA au point 9.0 en l'absence de M. Quirion. [REDACTED] uite temporairement la réunion.

art. 35, 53-54 LAI

### 9.1 Réunion du 12 novembre 2020

#### 9.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Chantal Guillemette, présente l'ordre du jour du comité qui a eu lieu le 12 novembre dernier (DOC.2020-CA50-9.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 9.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Guillemette fait un suivi de la réunion du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique qui a eu lieu le 12 novembre dernier (DOC.2020-CA50-9.1.2).

Elle ajoute que la chercheuse Anne-Marie Mes-Masson, membre externe du comité, a reçu le prix Acfas Léo-Pariseau pour l'excellence et le rayonnement de ses recherches.

#### 9.2 Conduite responsable en recherche : Bilan de 5 ans de la collaboration avec les établissements

Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, présente le document sur la conduite responsable en recherche : Bilan de 5 ans de collaboration avec les établissements (DOC.2020-CA50-9.2).

53 dossiers ont été ouverts en 5 ans, dont 17 allégations non recevables et 21 dossiers pour lesquels un manquement a été avéré. Seuls 7 dossiers ont fait l'objet d'une sanction par les FRQ. Mme Deschênes détaille la nature des manquements, le profil des plaignants et celui des personnes visées. Elle souligne que 12 % des allégations sont amenées de manière anonyme. [REDACTED]

art. 35 et 37

[REDACTED] Le travail de terrain avec les personnes chargées de la conduite responsable en recherche reste crucial.

LAI

*Mme Côté se joint à nouveau la réunion.*

## 10.0 Audit

### 10.1 Réunion du 3 décembre 2020

#### 10.1.1 Ordre du jour de la réunion

La présidente du comité, Mme Nathalie Tremblay, présente l'ordre du jour du comité d'audit qui a eu lieu le 3 décembre dernier (DOC.2020-CA50-10.1.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

#### 10.1.2 Résumé de la rencontre

Mme Tremblay fait un suivi de la réunion du comité qui a eu lieu le 3 décembre dernier (DOC.2020-CA50-10.1.2).

## 10.2 Suivi du budget 2020-2021 au 31 octobre 2020

M. David Côté, directeur du service des finances, présente les états financiers pour l'exercice en cours au 31 octobre 2020 (DOC.2020-CA50-10.2).

Peu de variations sont notées depuis le dernier suivi au 31 août 2020. Les nouveaux crédits obtenus ne sont pas intégrés dans ce suivi au 31 octobre.

## 11.0 **Comité intersectoriel étudiant**

### 11.1 Suivi de la réunion du 11 novembre 2020

M. Francis Houde, vice-président du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 14 octobre dernier (DOC.2020-CA50-11.1).

Il mentionne la synthèse sur le dossier Excellence en recherche pour le présent CA, ainsi que la présentation du dossier Regroupement de recherche aux directrices scientifiques et aux comités des programmes. Le CIE a aussi participé à des événements virtuels, dont un atelier sur le conseil scientifique aux Journées de la relève en recherche et l'organisation d'un panel au Canadian Science Policy Conference (CSPC 2020).

M. Houde indique également poursuivre les consultations autour du projet Compeer. Enfin, les prochaines journées intensives de travail du CIE sont prévues pour février 2021.

## 12.0 **Rapport de la direction de l'administration**

En l'absence de Mme Karine Assal, M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, précise avoir déposé son rapport d'activités depuis le 14 octobre dernier (DOC.2020-CA50-12.0).

M. Quirion ajoute que Mme Karine Assal, directrice de l'administration et secrétaire des CA, sera de retour au travail en [REDACTED] art. 53-54 LAI

## 13.0 **Communications et mobilisation des connaissances**

### 13.1 Rapport des communications

M. Sévigny, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 14 octobre dernier (DOC.2020-CA50-13.1).

Une agence de marketing a été choisie afin de développer une stratégie de visibilité des FRQ. Cette stratégie a pour but d'améliorer le sentiment d'appartenance de la communauté de la recherche aux Fonds de recherche du Québec et d'augmenter leur visibilité.

[REDACTED] M. Sévigny souligne la préannonce d'un prix pour soutenir les publications en français. Les règles du programme sont en cours d'élaboration.

art. 22, 35 et 37 LAI

Un déjeuner-causerie virtuel sur l'Université du futur sera organisé le 18 janvier 2021, par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Un panel sur les zones d'innovation va également se tenir en collaboration avec CIRANO.

## 14.0 **Rapport de l'observateur**

M. Mathieu Gervais, sous-ministre adjoint à la science et à l'innovation au MEI, rappelle que tous les sujets ont été abordés au point 4.0 Rapport du président du conseil d'administration, entre autres le budget de relance économique et la création du Conseil de l'innovation et la nomination d'un innovateur en chef du Québec.

## 15.0 **Huis clos : Discussions à huis clos.**

## 16.0 **Affaires diverses : Aucune**

## 17.0 **Dépôt de document(s)**

17.1 Bilan du sondage sur les formations des membres des CA

17.2 Activité des trois conseils d'administration

## 18.0 **Prochaine séance : 8 avril 2021, probablement en virtuel.**

## 19.0 **Levée de la séance : La séance est levée à 14 h.**

art. 53-54 LAI

[REDACTED]  
Rémi Quirion, président  
22 février 2021

[REDACTED]  
Élisabeth Garin, secrétaire par intérim

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

50<sup>e</sup> séance tenue le 11 décembre 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA50-7.4-R222**

relative à la nomination de nouveaux membres du comité intersectoriel étudiant

---

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du CA;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mmes Julie Bernard, Mathilde Jutras, Anne Xuan Lan Nguyen, Laetitia Rascle Beaumel, Simone Têtu et M. Yan Bertrand comme membres du comité intersectoriel étudiant;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver les nominations à titre de membres du comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

---

Élisabeth Garin  
Secrétaire par intérim du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

50<sup>e</sup> séance tenue le 11 décembre 2020

---

**RÉSOLUTION 2020-CA50-7.5-R223**

relative à la nomination d'un membre du comité intersectoriel étudiant au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

---

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU l'adoption de la version révisée du Règlement de régie interne en avril 2018 (résolution 2018-CA38-6.2-R148) qui inclut un membre du comité intersectoriel étudiant dans la composition du comité éthique et intégrité scientifique;

ATTENDU la proposition du président du conseil;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'approuver la nomination de M. Yan Bertrand, membre étudiant au comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



art. 53-54 LAI

Élisabeth Garin  
Secrétaire par intérim du conseil